

Déprescrire pour mieux guérir à Ehpad Vigeois

Médico-social

Date de publication : 12 décembre 2025

Généralités

Objectif :

Diminuer la consommation des médicaments chez nos ainés, pour un mieux être généralisé.

La multiplication des activités non médicamenteuses (Activités Physiques Adaptées, Ateliers mémoires, Casque virtuel, Sorties, Animations...) associée à de la réorganisation autour du circuit du médicament et beaucoup de 'bon sens' dans nos pratiques en soins, provoquent une baisse importante de consommations de certaines molécules (anti-douleur, somnifère, laxatifs, anti-dépresseur...) et un mieux être de nos résidents.

Etapes de mise en oeuvre

- Augmentation des activités non médicamenteuses.
- Réorganisation du circuit du médicament (enlever les 'si besoin' dans les piluliers, revoir le contrôle dans la distribution (Respect de la règle des 5 'B': Administrer au Bon patient, le Bon médicament, à la Bonne dose, avec la Bonne voie d'administration et au Bon moment) / Collaboration des soignants (IDE et AS), multiplication des audits ... , revoir les horaires de distribution (Bon respect de la prescription médicale à l'heure indiquée...)
- Redonner du sens à nos pratiques soignantes.
- Mettre en place ces dé prescriptions en lien avec médecin coordonnateur, médecin traitant et IPA.
- Surveiller les résidents et les conséquences.

Essaimage

Les principaux leviers

- Volonté de vouloir changer.
- Volonté partagée entre le directeur, médecin coordonnateur, IPA, IDE, pharmacien et médecins traitants
- Effectifs motivés et formés (IPA, IDE, APA, AS, Psychologue, animateur etc...) et collaboration de chaque cœur de métier.
- Réévaluation précise des traitements en cours.

Les principaux freins

- Lien de confiance avec les résidents et famille.
- Certains médecins traitants qu'il faut convaincre.
- Temps de la réorganisation autour du circuit du médicament.
- Réévaluation permanente, "booster" en permanence les équipes.

Témoignages

> *Des résultats concrets en termes économiques (diminution des dépenses de médicaments), un mieux être chez les résidents, une image positive de l'établissement avec une liste d'attente pour rentrer chez nous, une prise de conscience chez nos professionnels.*
>
> **Isabelle CANTONNET-PALOQUE, Direction**

> *Meilleure implication du personnel. Individualisation de la prise en charge du résident. Le circuit du médicament est plus organisé, contrôlé et validé à 100% dans le cadre de la certification.*
>
> **Christelle GLANDUS, IDEC**

L'établissement

Date de mise en œuvre : 2 janvier 2023

Durée du projet : 24 mois

EHPAD COMMAIGNAC VIGEOIS 19410

Type de structure : Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
La conviction qu'avec moins de médicaments, on vit mieux et plus longtemps surtout en gériatrie où le cumul de pathologies entraine le cumul de traitements et d'effets secondaires.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

7/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

2 ans de suivi, puis réévaluation régulièrement.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Equipe pluridisciplinaire mobilisée.

Beaucoup

Des compétences en interne

Médecins, pharmaciens, IPA, IDEC, IDE sensibilisés et formés à la déprescription etc

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Peu

Des équipements, du matériel

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Projet de soins.

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Moins de consommations de médicaments en lien avec l'éco-prescription; attractivité vers notre établissement.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Redonner du sens à nos pratiques.

Sur les usagers : Impacts positifs

Mieux-être des résidents à tous points de vue.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Réorganisation autour du circuit du médicament.

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Moins de dépenses en médicaments : Baisse de 43%, voire 60 % de lignes de prescriptions pour certaines molécules médicamenteuses (comme les antalgiques, laxatifs, anxiolytiques, somnifères).